

Fédération Enfants-Soleil. Association Enfants-Soleil Haïti.

Onaville. Février Avril 2017.

Construction d'une épicerie collective et d'un réservoir d'eau pour un comité de quartier.



La zone est quasi désertique en saison sèche. Des logements, souvent précaires, s'y construisent partout, sur des km, jusqu'en haut des versants, sur des lopins de plus en plus chers... Pas d'eau. Dans le quartier où nous construisons, le comité a collectivement cotisé pour l'électricité, a imaginé des noms de rues, ou d'impasses ; mais il n'y a pas d'eau. (Voir les articles sur Onaville).

L'épicerie sera coopérative, gérée pas des femmes pour la plupart seules avec des enfants, à qui nous avons construit des maisons.



Le but de cette réalisation est d'offrir à un groupe de femmes, sans activité génératrice de revenus, un outil de travail à gérer sur le modèle d'une coopérative : une épicerie et un réservoir pour la distribution de l'eau.

Les femmes sont présentes pour plusieurs raisons : faire un rappel du projet en cours, préparer le matériel pour faire la cuisine pour tous les travailleurs, commencer à parler de la notion d'économie sociale et solidaire. Elles sont plus nombreuses que prévu : certaines espèrent trouver du travail. Il a été envisagé que quelques-unes puissent tenir leur petit marché devant l'épicerie, qui attirera du monde.



Semaine 1. Le début du chantier. Les divers matériaux ont été livrés, un accord avec le chef de chantier trouvé. Les ferrailleurs ont anticipé en préparant les armatures métalliques des fondations et des premiers poteaux. Au second plan la maison qui a été construite en 2013 pour une famille de 11 enfants sans abri.

Certains journaliers sont embauchés sur place, pour le quartier cela donne un peu de travail et aide à ce que ce chantier soit accepté par tous.

La superficie de l'épicerie sera de 25 M². Nous sommes allés déclarer cette construction à la Mairie annexe d'Onaville. C'est désormais la commune de Croix des bouquets qui gère cette zone nouvelle. Deux employés sont venus mesurer. Total : 14000 gourdes pour la déclaration et 4000 gourdes pour les déplacements.. Mais tout est en règle. Beaucoup de constructions y échappent avec quelques billets...ou simplement en se faisant oublier.

Il a fallu égaliser le terrain : pour un réservoir qui pèsera plus de 70 tonnes, il faut une assise impeccable. Nous avons dû faire rectifier les ferraillasses, pour une parfaite horizontalité.

